



Commune D'ETALLE



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'Administration communale d'Etalle, dont les bureaux se trouvent à 6740 Etalle, Rue du Moulin 15.

Le terrain concerné est situé à 6740 Etalle (Sainte-Marie), Lieu-dit « Le Haloup », et cadastré ETALLE 4 DIV/SAINTE-MARIE/ section A n° 337A, 322C, 471A et section C n° 280R, 280M, 279, 278.

Le projet consiste en l'implantation d'une passerelle sur le bras mort de la Semois et présente les caractéristiques suivantes :

L'enquête publique est réalisée pour les motifs suivants :

- Demande visée à l'article R.IV.40-1, §1^{er}, 7 du Code du Développement Territorial : demande d'ouverture, de modification ou de suppression de la voirie communale ;
- Demande visée à l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : dérogation au plan de secteur ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Moulin 15 à 6740 Etalle ; les jours ouvrables de 9H à 12H et le samedi de 10H à 12H.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Velter Christelle, téléphone : 063/45.01.24, email : christelle.velter@etalle.be.

L'enquête publique est ouverte le 17/01/2025 et clôturée le 17/02/2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : 6740 Etalle, Rue du Moulin 15 ;
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : christelle.velter@etalle.be;
 - remises à Madame Velter Christelle dont le bureau se trouve à l'Administration Communale ;
- L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamations et observations – Implantation passerelle ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Velter Christelle ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Moulin 15 à 6740 Etalle, le 17/02/2025 à 11 heures.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M. Cédric Coeurderoi, Commissaire Voyer pour la Province du Luxembourg, téléphone : 0495/87.07.73, email : c.coeurderoi@province.luxembourg.be.

Fait à Etalle, le 10 janvier 2025

Le Directeur général,
P. Koeune

Par le Collège



Le Bourgmestre,
H. Thiry